

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°183-2

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Eric PLEE
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Monsieur Jean-Yves VANNIER
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/

OBJET : Avenant de transfert du lot n° 2 "désinsectisation" du marché de dératissage et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018. Approbation et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 20 ;

Vu le marché relatif à la dératissage et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, conclu le 19 décembre 2014 (notifié le 23 décembre 2014) à la société PROCIR ;

Vu l'avenant n°1 conclu le 28 juin 2016, transférant les droits et les obligations inhérents au lot n°2 « désinsectisation » du marché relatif à la dératissage et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, de la société PROCIR à la société CHRISTAL.

Vu le projet d'avenant n°2, transférant les droits et les obligations inhérents au lot n°2 « désinsectisation » du marché relatif à la dératissage et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, de la société CHRISTAL à la société ABSA CHRISTAL.

Considérant qu'aux termes d'une procédure de fusion absorption enregistrée au BODACC le 27 novembre 2017 par laquelle la société CHRISTAL a absorbé la société ABSA, acte créant de fait une nouvelle personne morale de droit privé prenant la dénomination d'ABSA CHRISTAL, et qu'il y a lieu en conséquence de conclure un avenant transférant les droits et les obligations de ce lot du marché à cette nouvelle société.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant n°2 au lot n° 2 «désinsectisation» du marché relatif à la dératissage et désinsectisation sur la commune d'Aubervilliers pour les années 2015 à 2018, transférant les droits et les obligations attachés à l'exécution dudit lot, de la société CHRISTAL à la société ABSA CHRISTAL.

AUTORISE la Maire à signer cet avenant avec les sociétés CHRISTAL et ABSA CHRISTAL

Reçu en préfecture le : 21/09/18
Publié le : 21/09/18
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Aubervilliers. The stamp contains the text "MAIRIE D'AUBERVILLIERS" at the top and "Grand-Saint-Martin" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Leila TLILI".